

SÉANCE ORDINAIRE
11 JANVIER 2021

À une séance ordinaire des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy, tenue à huis clos le lundi 11 janvier 2021 à 20h00, à la salle du conseil située au sous-sol du 115 route de l'Église, sont présents :

Le maire : Monsieur Jean-Pierre Ouellet

et les conseillers suivants :

Monsieur Paul-Antoine Loranger, Monsieur Mario Morin,

Poste # 2 vacant Monsieur Vincent Campeau-Gagnon

Poste # 3 vacant Monsieur Carlo Ouellet

tous formant quorum et siégeant sous la présidence du maire.

Mireille Plourde, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

1. MOT DE BIENVENUE

Le quorum ayant été confirmé, Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ordinaire ouverte.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R.S. 001-2021 Il est proposé par Vincent Campeau-Gagnon, appuyé par Mario Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour soit accepté en ajoutant le point suivant : 12.1 a) RIDT : résolution d'appui pour RECYC-Québec ; 12.1 b) Télétravail les lundis-mercredis-vendredis ; 12.1 c) Congé de 3 jours en février ; 12.1 d) Déplacé réunion de février ; 12.1 e) Produits PBM : dossier garage en laissant le sujet « Divers » ouvert ;

Adoptée

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

R.S. 002-2021 Il est proposé par Mario Morin, appuyé par Carlo Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le procès-verbal de la séance du 07-12-2020 soit accepté tel que rédigé.

R.S. 003-2021 Il est proposé par Paul-Antoine Loranger, appuyé par Vincent Campeau-Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le procès-verbal de la séance du 21-12-2020 soit accepté tel que rédigé.

Adoptées

4. COMPTES PAYÉS EN DÉCEMBRE

(liste fournie aux membres du conseil)

R.S. 004-2021 Il est proposé par Carlo Ouellet, appuyé par Vincent Campeau-Gagnon et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes suivants soient ratifiés par le conseil municipal :

Membres du conseil	Rémunération	725.51
Administration	Salaires	2 683.35
Voirie	Salaires	5 788.10
Fabrique	Loyer	250.00
Bell	Téléphone (accès D)	114.31
Hydro Québec	Éclairage public (accès D)	129.72
SAAQ	Immatri.- transfert / souffleurs	316.30
Les Entr. Jacques Beudet Inc.	Achat 2 souffleurs usagés	22 995.00
RBC - crédit-bail	51 ^{ième} versement	1 982.16
Caisse Pop. Desjardins	Remboursement emprunt pépine	733.42
Caisse Pop. Desjardins	Frais d’administration	34.50
Frais SIPC	Administ. paiement par internet	15.00
Site web	Contrat mensuel	57.43
Marge de crédit	Frais mensuels	<u>17.00</u>
TOTAL :		35 841.80

Certificat de crédits suffisants :

Je soussignée Mireille Plourde, secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Mireille Plourde, secr.-trés.

Adoptée

5. COMPTES À PAYER

(liste fournie aux membres du conseil)

R.S. 005-2021 Il est proposé par Carlo Ouellet, appuyé par Mario Morin et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes suivants soient payés:

Administration :

Fonds d’inform. sur le Territoire	Évaluation	5.00
ADMQ	Cotisation + assurances	959.25
Groupe Ultima	Assurances souffleurs	99.00
M Plourde	Frais de déplacement	82.00
CIM	Renouvellement contrat	1 678.64
Commission Scolaire du Fleuve- et-des-Lacs	Commutateur internet	2 075.30

Info Dimanche	Publication-ouverture de registre	464.50
Amazon (visa)	Fournitures	40.48
MonBuro.ca	Contrat photocopieur	45.21
Postes Canada (visa)	Timbres + circulaires + lettres	
	Enregistrées CPTAQ	124.58
Voirie :		
SCA St-Hubert	Entretien	62.55
At. Soud. L.Plourde &Fils	Entretien	223.98
Strongco (visa)	Entretien	801.46
Chauffage RDL	Carburant	3 109.50
	Graisse / urée	320.19
	Huile à chauffage	896.54
	Essence	1 257.62
Pièces d'Auto M. Michaud	Entretien	<u>446.84</u>
TOTAL :		12 692.64

Certificat de crédits suffisants :

Je soussignée Mireille Plourde, secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses ci-dessus décrites.

Mireille Plourde, secr.-trés.

Adoptée

6. RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES

Conformément aux dispositions de l'article 6.3 du règlement 03-2007 « Décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires », la secrétaire-trésorière, fonctionnaire désignée, dépose le rapport des dépenses qu'elle a autorisées en décembre 2020.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est allouée à l'assemblée, conformément à la loi.

8. SERVICE INCENDIE

Il n'y a rien de spécial à signaler au niveau du service incendie.

9. WEBINAIRE SÉCURITÉ CIVILE : 9 ET 10 FÉVRIER 2021

R.S. 006-2021

Il est proposé par Carlo Ouellet, appuyé par Mario Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice générale assiste au webinaire de la Sécurité civile les 8 et 9 février prochain de 8h30 à 12h00. L'inscription est gratuite mais obligatoire pour pouvoir y participer.

Adoptée

10. DOCUMENTS REMIS AUX MEMBRES DU CONSEIL

Projets de résolution ; divers

11. RAPPORT M.R.C.

Le maire nous fait rapport des activités de la MRC pour le mois dernier.

12. CORRESPONDANCE

La correspondance est présentée aux membres du conseil.

12.1 DIVERS

12.1 a) RIDT : RÉOLUTION D'APPUI POUR RECYC-QUÉBEC

Appui à la RIDT dans la cadre de l'appel de propositions pour soutenir des projets visant la réduction, la récupération et le recyclage des matières organiques du secteur des ICI.

CONSIDÉRANT QUE RECYC-QUÉBEC a lancé un appel de propositions pour soutenir des projets visant la réduction, la récupération et le recyclage des matières organiques du secteur des ICI (industries, commerces et institutions);

CONSIDÉRANT QUE la RIDT a déposé une proposition à cet appel afin de fournir un conteneur à chargement avant spécifique à chaque commerce ou institutions de la MRC de Témiscouata qui génère des matières organiques;

CONSIDÉRANT QUE la RIDT assumera entièrement des coûts non subventionnés pour l'achat et la distribution de ces conteneurs;

CONSIDÉRANT QUE la RIDT prévoir de régionaliser la collecte de ce type de conteneurs et le traitement des matières organiques recueillies, le tout afin que chaque ICI dispose d'une solution pour éviter l'enfouissement de ces matières;

R.S. 007-2021 Il est proposé par Paul-Antoine Loranger, appuyé par Mario Morin et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents :

QUE la municipalité de Saint-Pierre-de-Lamy appuie le projet présenté par la RIDT à Recyc-Québec afin de mettre en place un système de gestion des matières organiques dans les commerces et institutions de la MRC de Témiscouata.

Au besoin, la municipalité assistera techniquement la RIDT pour la distribution des conteneurs en facilitant les contacts avec les ICI de son territoire et en permettant à la RIDT d'entreposer temporairement quelques conteneurs sur un terrain municipal en attendant leur distribution.

Adoptée

12.1 b) TÉLÉTRAVAIL 3 JOURS PAR SEMAINE

La directrice générale fait une demande afin de travailler à partir de chez-elle 3 jours par semaine pendant quelques semaines.

R.S. 008-2021 Il est proposé par Vincent Campeau-Gagnon, appuyé par Carlo Ouellet

et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE permettre à la directrice générale de faire du télétravail pendant quelques semaines, comme il est recommandé par le Gouvernement du Québec pendant la pandémie.

Adoptée

12.1 c) CONGÉ DE 3 JOURS EN FÉVRIER (AU BESOIN)

La directrice générale demande un congé de 3 jours (aléatoires) dans le courant du mois de février pour raison personnelle. Elle fera part au maire des dates pour la fermeture du bureau le moment venu.

R.S. 009-2021 Il est proposé par Vincent Campeau-Gagnon, appuyé par Paul-Antoine Loranger et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillère présents :

D'approuver les 3 jours de vacance demandés pour le mois de février à la directrice générale. Les dates seront affichées à l'entrée du bureau municipal ainsi que sur le site internet le moment venu.

Adoptée

12.1 d) DÉPLACER SÉANCE DU 1^{ER} FÉVRIER AU 9

Considérant les consignes en vigueur jusqu'au 8 février prochain à cause de la pandémie,

R.S. 010-2021 Il est proposé par Mario Morin, appuyé par Vincent Campeau-Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers :

DE déplacer la séance prévue le 1^{er} février au mardi 9 février 2021.
Des avis seront affichés aux endroits habituels ainsi que sur le site internet.

Adoptée

12.1 e) LES PRODUITS PBM : DOSSIER GARAGE

Suite à une contre-offre reçue de l'entreprise Les Produits PBM et après analyse de la proposition (en table de travail),

R.S. 011-2021 Il est proposé par Paul-Antoine Loranger, appuyé par Carlo Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter la nouvelle proposition de vente avec une modification concernant les frais inhérents.

(aucun montant ne peut être rendu public pendant les négociations)

Certificat de crédits suffisants :

Je soussignée Mireille Plourde, secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour la dépense ci-dessus décrite.

Mireille Plourde, secr.-trés.

Adoptée

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire fait la levée de l'assemblée à 21h17.

« Je, Jean-Pierre Ouellet, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Jean-Pierre Ouellet, maire

Mireille Plourde, dir.gén. et secr.-trés.